

**p'tit Louis**  
POUR LES MOINS DE 12 ANS

Hamburger ou hot dog + Liqueur 9 oz + Petite frite

**1992**

386, King Est  
280, King Ouest  
1875, King Ouest  
44684

**SPORTS D1**

**Le Canadien retourne Patrick Lebeau à Fredericton**



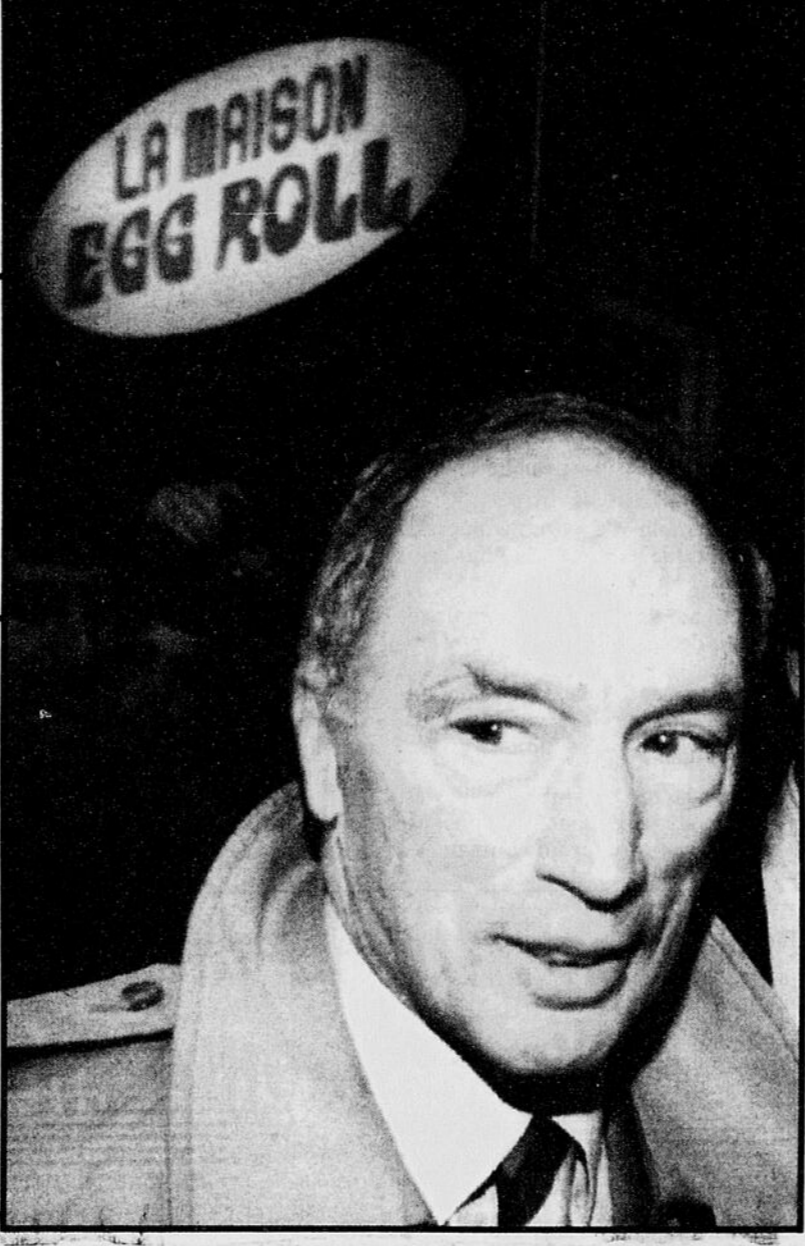
## «Un gâchis qui mérite un gros NON», lance Pierre Trudeau

Rollande PARENT Montréal (PC)

Pour l'ancien premier ministre Pierre Elliott Trudeau, l'entente constitutionnelle de Charlottetown constitue «un gâchis qui mérite de recevoir un gros NON» en plus de démontrer «la misère de la politique canadienne».

**«Dépassé», dit Rae (B1)**  
**Un éditorial en page A8**  
Autres textes: A3, A5, A6, B3

Devant les amis du groupe Cité Libre, hier soir, M. Trudeau a repris son thème favori en soutenant que l'entente qui fera l'objet du référendum du 26 octobre crée une société où les droits collectifs l'emportent sur les droits individuels. «Lorsque les citoyens ne sont pas égaux, on est en présence d'une dictature qui hiérarchise les citoyens», a-t-il soutenu. «Ce n'est pas étonnant que les communautés culturelles s'inquiètent. Elles ne font pas partie de cette culture unique, celle de la société distincte», a-t-il ajouté. M. Trudeau s'en est également pris aux gains faits par les autochtones qui ont obtenu de pouvoir «utiliser la clause nonobstant pour limiter les droits des individus». Il considère que le fait que 40 tribus et 600 bandes pourraient devenir un gouvernement met en péril à tout jamais la possibilité de voir



Les amis du groupe Cité Libre avaient choisi un restaurant de Montréal pour la conférence très attendue de Pierre Elliott Trudeau.

disparaître la clause nonobstant mise temporairement dans la constitution en 1982. M. Trudeau estime en outre que «ceux qui votent OUI vont affaiblir la Charte canadienne des droits et libertés». «On est en train de dire aux juges que la Charte s'applique s'il s'agit de la couleur, de la religion et de l'âge. Mais s'il s'agit de l'égalité de sexes, de diversité culturelle et raciale, on est seulement attachés.» Quant aux pouvoirs réclamés par les provinces, M. Trudeau croit que le Québec a démontré qu'il n'administrerait pas bien ceux qu'il a déjà, en éducation par exemple. Il a insisté sur le taux de décrochage des élèves du secondaire, secteur où le Québec détient «le plus haut taux du monde occidental». Autre exemple, le Québec épure ses eaux usées presque trois fois moins qu'en Ontario et consacre quatre fois moins de ressources aux

(Voir GÂCHIS en page A2)

### DEMAIN le texte de l'entente de Charlottetown

Une modification de dernière minute fait en sorte que les lecteurs de La Tribune ne trouveront pas, ce matin, les pages contenant le texte officiel de l'entente de Charlottetown, comme cela avait été annoncé hier. Cependant, ce n'est que partie remise pour 24 heures. Le gouvernement du Canada a décidé de faire publier le texte intégral de l'entente dans les éditions de samedi des journaux du Québec. Tous les lecteurs de La Tribune pourront donc prendre connaissance du libellé de l'entente dès DEMAIN et prendre tout leur temps, ce week-end, pour en faire une lecture plus approfondie. Nous offrons nos excuses à ceux qui attendaient avec impatience l'édition de ce matin. Celle de demain n'en sera que plus complète et plus intéressante. Merci de votre compréhension. La direction

**SHERBROOKE A2**

**Le hold-up de 72 000 \$ chez Eaton lui coûte 15 ans**

**LES ARTS B5**

**Le Groupe Hi Fi a préparé une soirée «ballroom» à Disraéli**

**OTTAWA D5**

**Crosbie a effectué un déplacement très coûteux: 42 000 \$**



Le ministre John Crosbie

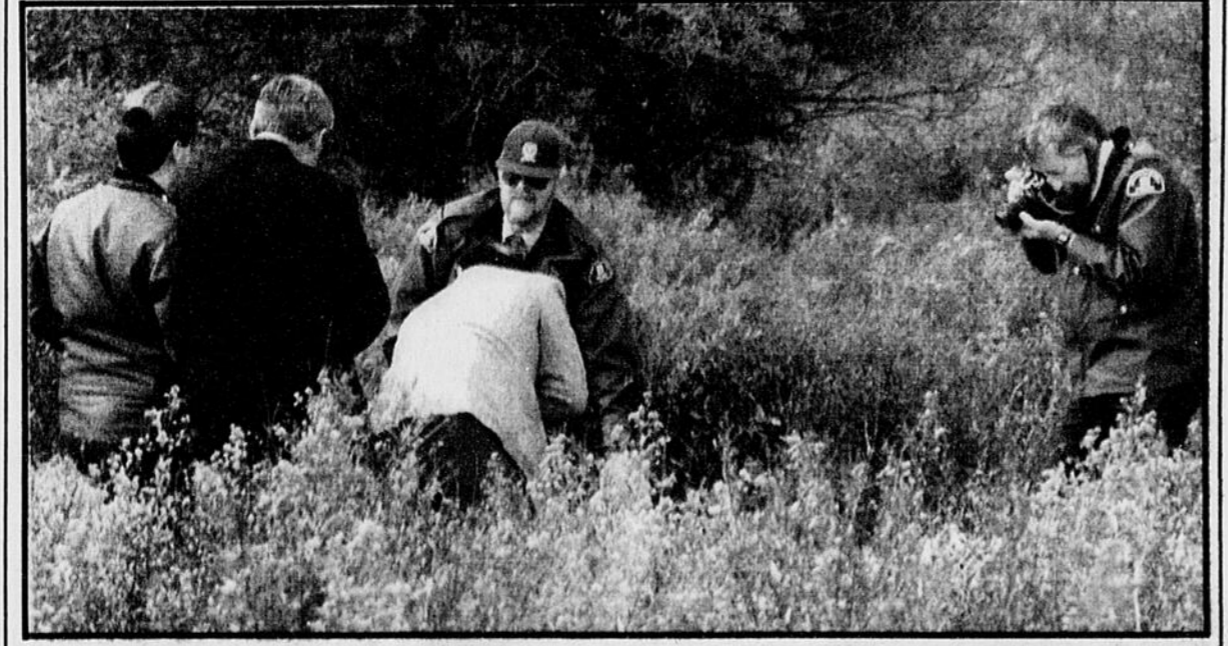
## Un homme de 62 ans est trouvé mort à Saint-Denis

Pierre SAINT-JACQUES Saint-Denis-de-Brompton

Les recherches en vue de retracer un homme de 62 ans que l'on n'avait pas revu depuis vendredi dernier ont pris une tournure tragique avec la découverte de son corps sur un terrain accidenté et marécageux bordant sa propriété, au 1185 de la route 249, à Saint-Denis-de-Brompton. Tout indique que M. Camille René, Saint-Denisien depuis toujours, est décédé de mort naturelle. On croit à une crise du coeur. «Le corps ne portait aucune trace de violence mais il y aura quand même autopsie afin de déterminer avec exactitude la cause du décès», a indiqué l'agent Luc Gadoury, porte-parole des Affaires publiques de la SQ. C'est grâce à une équipe à bord de l'hélicoptère de la Sûreté que le corps a été repéré un peu avant 15 heures, hier. On avait demandé l'assistance de l'hélicoptère car la tâche de ratisser pas moins de 75 acres de terrains accidentés, marécageux et boisés, devenait impossible pour l'équipe d'agents de l'unité d'urgence et les volontaires, surtout des parents et des amis. Des membres de la famille et des amis ont procédé à une première battue dans la soirée de mercredi. «Nous étions près d'une dizaine et nous avons cherché un peu partout en début de soirée puis de 21 heures à une heure du matin», a raconté

M. René était ce qu'on appelle un vieux garçon, ordonné, tranquille et bien ancré dans le rituel de ses habitudes. Aussi, de ne pas l'avoir revu depuis la fin de l'après-midi, vendredi, a suscité beaucoup d'étonnement et d'inquiétude parmi les membres de sa famille, notamment son frère Albert, également de Saint-Denis, et ses amis intimes comme M. Denis Gaulin. On se retrouvait devant un mystère aussi grand que les terres entourant la modeste maison juchée sur une colline à un demi-kilomètre de la route 249. Le corps a été retrouvé à moins de vingt mètres de la route. «D'une manière, je suis soulagé même si j'aurais souhaité que ça ne se termine pas comme ça», a commenté M. Gaulin. C'est lui qui a alerté les membres de la famille de M. René et finalement, la Sûreté du Québec, en début de nuit, hier, pour faire part de ses inquiétudes concernant la disparition de son ami.

un jeune homme de Saint-Denis, René Côté. «Nous sommes passés presque à côté de lui», a-t-il ajouté quand il a vu l'endroit où le corps a été découvert. La SQ n'a rien ménagé, dès l'aube hier, pour retrouver M. René. Des membres de l'unité d'urgence ont été dépêchés sur les lieux. Un maître de chien a été demandé pour les appuyer dans leurs recherches. Devant l'ampleur de la tâche, l'hélicoptère est venu à la rescousse des chercheurs. Étant donné les inquiétudes manifestées par les proches et la nature des renseignements obtenus, la SQ n'a pas hésité à avoir recours à plusieurs enquêteurs chevronnés du Bureau des crimes majeurs. Même le technicien en scène de crime était déjà sur place avant la découverte du corps. On était donc prêt à tout éventualité: de la disparition pure et simple au crime crapuleux. À mesure que la journée avançait et que la nouvelle de la disparition traçait son chemin dans la municipalité de Saint-Denis, des connaissances plus ou moins lointaines et des amis ont fait une halte sur les lieux. Des membres de la famille, notamment le frère de M. René, ont eu la pénible tâche d'identifier le corps sur place.



Les policiers de la Sûreté du Québec mènent leur enquête à l'endroit même où le corps vient d'être découvert.

## Le violeur voulait la jeter dans une fosse

Adolescente enlevée dans les Bois-Francs

Pierre MAILHOT Arthabaska

Une jeune fille de 16 ans a vécu un véritable cauchemar dans un boisé de Saint-Valère, dans les Bois-Francs, où son agresseur avait creusé une fosse pour éventuellement l'enterrer après le viol dont elle a été victime. L'adolescente a été enlevée et attachée à un arbre avant d'être agressée sexuellement. Le drame est survenu mardi mais c'est hier que les policiers ont mis la main au collet du suspect, Luc Roux, un homme de 35 ans de Chesterville qui a comparu hier après-midi au palais de justice d'Arthabaska. Il est accusé d'enlèvement, de séquestration et d'agression sexuelle. À la suite de sa comparution, Roux a été conduit à la prison de Trois-Rivières.

L'adolescente a été enlevée mardi par l'individu qui a été mis aux arrêts sur la route de Kingsley Falls par les agents de la Sûreté du Québec, district d'Arthabaska. Il a immédiatement été amené au palais de justice. Selon les informations policières, l'homme aurait emmené la jeune fille dans un boisé de Saint-Valère où, à l'aide de menottes, il l'a attachée à un arbre avant de la violer. À un certain moment, l'adolescente aurait réussi à se défaire de son emprise pour se réfugier chez des voisins. En visitant les lieux du crime, les policiers ont été stupéfaits de découvrir un trou de 70 pouces par 20 pouces que le suspect aurait creusé pour éventuellement enterrer sa victime à la suite de la commission de ses actes.

**ÉCONOMIE C1**

**Comme prévu, le taux d'escompte fait aussi un bond: 1,93 pour cent**

**INDUSTRIE C6**

**Les manufacturiers veulent qu'on laisse flotter le dollar**

**MÉTÉO A2**

(276e jour de l'année)  
Variable: 13 à 4 C  
Lever du soleil: 6h45  
Coucher du soleil: 18h28  
Demain: nuages et soleil

**La bonne nouvelle**  
**Affaire de 4 millions**

Si tout se déroule comme prévu, le commerçant montréalais de meubles, d'appareils ménagers et d'appareils électroniques Brault et Martineau s'installera à Rock Forest, au cours de 1993. Interrogé à ce sujet, le président de la compagnie, Yves des Groseillers, souligne qu'il est un peu tôt pour faire l'annonce officielle du projet puisque l'achat du terrain n'est même pas encore faite. Il admet toutefois que la compagnie a présentement les yeux sur un terrain situé le long du boulevard Bourque, près de la rue Grégoire. Si tout se réalise comme le souhaite la compagnie, quelque 4 millions \$ seront investis dans la construction d'un édifice capable d'abriter un commerce de 50 000 pieds carrés. L'établissement pourrait ouvrir ses portes en 1993. A cet endroit, Brault et Martineau devrait procéder à l'embauche d'une cinquantaine de personnes. Selon M. des Groseillers, Brault et Martineau répond ainsi à la demande de la clientèle estrienne qui devait se déplacer jusqu'à Montréal. Le potentiel du marché estrien explique le reste.



## Ross Perot revient faire la lutte à Bush et Clinton (D5)

Le milliardaire texan Ross Perot, qui s'était retiré de la course à la Maison-Blanche le 16 juillet dernier, a effectué un retour dans la bataille hier. L'homme affirme qu'il répond ainsi aux demandes provenant des 50 États américains. Il a toutefois bien peu de chances d'être élu président puisqu'un sondage indique qu'il ne rallierait plus que sept pour cent des électeurs.

Photo par Stéphane Ginguets

# EMPLOIS DU JOUR

## Infirmier/ère auxiliaire diplômée

Code prof: 3134 #2723606  
 Lieu: Sherbrooke  
 Exigences: dipl. inf. aux./doit être membre de la corp. inf. aux. du Québec  
 Salaire: 7 \$/h pr débiter  
 Fonctions: donne des soins infirmiers aux résidents du centre d'accueil.

## Secrétaire

Code prof: 4111 #2730293  
 Lieu: Lennoxville  
 Exigences: bilingue parlé & écrit 4/5-exp. Word Perfect 5.0/exp. ds organisme de bénévolat ou avec personnes âgées  
 Salaire: 7 \$/h  
 Fonctions: réception des téléphones concernant service d'aide soit pr le transport ou autre/comprendre la problématique/Word Perfect/correspondance.

## Représentant/e des ventes

Code prof: 5171 #2667042  
 Lieu: Estrie  
 Salaire: à négocier  
 Exigences: Sec V/avoir auto /clientèle établie/entraînement donné  
 Fonctions: représentant/e des ventes.

## Technicien en entretien du syst. de ventilation

Lieu: Sherbrooke  
 Exigences: connaissance système ventilation un atout/disponibilité à travailler à l'extérieur/dé-brouillardise/punctualité  
 Salaire: 8 \$/h  
 Fonctions: nettoyer système de ventilation.

## Mécanicien/ne d'automobiles

Code prof: 8581 #2732567  
 Lieu: Sherbrooke  
 Exigences: classe A ou B/capable de réparer transmissions, air climatisé & réparations générales  
 Salaire: à négocier  
 Fonctions: réparations générales sur autos de toutes marques.

**Veillez vous présenter à votre Centre d'emploi du Canada afin de consulter ces offres sur les tableaux d'affichage ou tél. à Info-Centre: 564-5970, 564-5983. Une initiative de La Tribune en collaboration avec le Centre d'emploi.**

## FAITS DIVERS

### 6 arrestations pour trafic de cocaïne en Estrie

**SHERBROOKE (AB)** - Une cinquantaine de policiers ont mené des perquisitions et procédé à l'arrestation d'environ six personnes présumément reliées au trafic de la cocaïne, hier soir, à Deauville, Magog et Sherbrooke.

Aidés des corps policiers de Ma-

### Municipalité de Fleurimont AVIS

Dans le cadre du nettoyage d'automne, les responsables de la cueillette des déchets procéderont à partir du 1er octobre jusqu'au 31 octobre 1992, lors de leur heure habituelle de la levée des ordures ménagères, à la cueillette de tous les objets qui seront placés en bordure des propriétés avant 8 h 00 (exception faite pour les carcasses d'automobiles et les pneus). Les branches devront être coupées en longueur de quatre pieds et être ficelées.

Ces cueillettes sont effectuées sur tout le territoire de la Municipalité de Fleurimont afin d'inviter de plus en plus les citoyens à participer à l'embellissement de leur milieu.

Roger Caron  
 Secrétaire-trésorier  
 46407-2-3-10-19 oct.

# Il écope de 15 ans pour le hold-up de 72 000 \$ commis chez Eaton

Jacques LEMOINE Sherbrooke

**J**ean Beaugard, âgé de 24 ans, a encouru des peines totalisant 15 ans de pénitencier pour ses délits entourant le vol qualifié d'une valeur de 72 000 \$ commis au magasin Eaton le 31 mars 1990, à Sherbrooke.

Cette condamnation lui a été imposée hier par le juge Yvon Roberge de la Cour du Québec.

Le vol avait été commis pendant la nuit après qu'un superviseur eût été enlevé à son domicile sous la menace d'une arme pour neutraliser le système d'alarme du magasin et ouvrir la chambre forte.

Ces peines sont rétroactives au 31 octobre 1991 et concurrentes avec des sentences cumulatives de 10 ans imposées à St-Jean, Drummondville et St-Hyacinthe.

La procureure Francine Gilbert avait réclamé une autre peine consécutive tandis que le criminaliste Jean-Marc Bénéard a suggéré une sentence concurrente.

La décision du juge Roberge rallonge donc de quatre ans la période de détention de cet individu qui avait été arrêté après le vol chez Eaton à la suite d'une embardée avec sa voiture.

Le tribunal avait entendu les victimes de ce vol qui sont restées marquées.

## Coups de feu

La compagne du superviseur avait été attachée dans sa résidence pendant que ce dernier était conduit au magasin, le superviseur et deux préposés à l'entretien ménager ont été menottés l'un à l'autre après le vol, mais le superviseur a pu se défaire de ses liens et donner l'alerte.

Des coups de feu avaient été tirés dans les murs du magasin pendant que le superviseur essayait d'ouvrir la chambre forte.

Le vol a rapporté près de 30 000 \$ en espèces, le reste étant des chèques et des certificats.

«On retrouve ici tous les éléments aggravants qui favorisent

l'imposition d'une sentence qui tienne compte presque exclusivement de l'aspect punitif et dissuasif qui sera axée sur la protection de la société», a dit le juge Roberge.

Il a poursuivi que les gestes posés par l'accusé chez Eaton étaient planifiés et semblables à ceux posés à St-Jean, Drummondville et St-Hyacinthe et lui ont permis de vivre et de dépenser avec ostentation.

«Le tribunal ne retient que trois éléments en faveur de l'inculpé; son enfance difficile, son admission des faits et la continuation, depuis sa détention, d'études qu'il semble vouloir poursuivre.»

# La femme de ménage soutient que Waite a posé des gestes déplacés

Sherbrooke (JL)

Une femme âgée de 32 ans a rapporté que Richard Waite avait posé des gestes déplacés et inadmissibles alors qu'elle effectuait des travaux d'entretien ménager chez lui le 5 octobre 1991, à Sherbrooke.

Elle témoignait devant le juge Michel-H. Duchesne de la Cour du Québec hier au procès de Waite inculpé d'agression sexuelle à son égard.

Waite est un policier comptant 31 ans de service qui se trouvait en congé de maladie et a été mis de plus en plus en congé sans solde par la Ville pendant la durée des procédures.

Le procureur Pierre Gibeau n'a fait entendre que la plaignante dans cette cause, et Me Conrad Chapdelaine a entamé la défense juste avant l'ajournement en matinée.

Le témoin n'a pu convaincre le tribunal de décréter le huis clos pendant sa déposition.

Elle a relaté qu'elle connaissait Waite depuis quelques mois et entretenait avec lui des relations de bon voisinage, même que son statut de policier la sécurisait puisqu'elle avait été victime d'un vol dans le passé.

Vers la mi-septembre, elle s'est rendue à l'appartement de l'accusé pour lui emprunter un couteau et a

accepté son invitation de consommer une bière.

Elle avait déjà eu connaissance de propos curieux de Waite, mais n'y a pas attaché d'importance.

Le 5 octobre, la témoin a entrepris des travaux d'entretien ménager à l'appartement de Waite tel que convenu quelques jours plus tôt.

Elle a constaté que l'accusé sentait la boisson à son arrivée chez lui et ce dernier lui a demandé d'aller chercher une bouteille de vin au dépanneur, ce à quoi elle a consenti.

La témoin a poursuivi qu'elle était en train de nettoyer la baignoire lorsque l'occupant s'est adonné à un attouchement sur elle

auquel il a mis fin à sa demande.

Waite l'aurait invitée à une discussion au cours de laquelle il lui a servi du vin et qui tournait autour de problèmes personnels.

La témoin a ajouté que le prévenu lui avait fait des avances qu'elle a refusées, s'est livré à un autre attouchement et a posé un geste inconvenant.

Elle est restée figée et a éprouvé de la peur à cause de cette situation.

Waite lui a ensuite remis un chèque au montant de 35 \$ pour son travail et elle est partie.

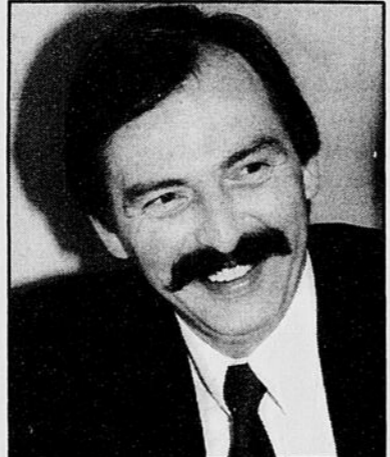
Le 29 octobre, l'accusé lui avait présenté des excuses au cours d'une conversation téléphonique, a-t-elle terminé.

# Le colloque permettra de mieux intégrer dans le vécu l'idée de «ville en santé»

Denis DUFRESNE Sherbrooke

**L**e troisième colloque international francophone de Villes et villages en santé permettra aux gens de l'éducation, du monde municipal et des organismes communautaires de mieux intégrer la notion de santé dans leur travail de tous les jours, croient de nombreux participants.

«Ce sont des choses dont on parle depuis longtemps, mais une telle rencontre nous pousse à pen-



Denis Lalumière

ser plus régulièrement à mieux intégrer ce concept-là», dit Georges Allard, directeur des services aux étudiants de l'Université de Sherbrooke et président du conseil d'administration du CLSC Gaston-Lessard.

«Moi, j'ai découvert un concept de promotion de la santé qui n'est pas seulement de la prévention, mais qui invite les gens à poser des gestes pour une meilleure qualité de vie», ajoute-t-il.

Ce dernier croit même que le mouvement Villes et villages en santé pourrait trouver des applications sur le campus universitaire, cette ville dans la ville...

«On pourrait aller beaucoup plus loin en terme de promotion en environnement par exemple. On a des problèmes de stationnement, mais en même temps un service d'autobus sur le campus, nous autres on devrait s'occuper de ça et faire la promotion du transport en commun ou encore du co-voiturage», croit-il.

A l'issue du volet sherbrookois du colloque, hier midi, de nombreux participants rencontrés par La Tribune ont dressé un bilan positif de l'événement, qui s'est

transporté hier à Montréal où des visites de projets Villes et villages en santé se déroulent jusqu'à aujourd'hui.

Près de 325 personnes provenant de 17 pays francophones prennent part depuis dimanche à cette rencontre, dont l'essentiel s'est déroulé à Sherbrooke.



## Nouveaux projets?

De nouveaux projets de Villes et villages en santé risquent de voir le jour en Estrie à la suite du colloque, croit J.-Richard Côté, directeur du Département de santé communautaire au Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke (CHUS) et vice-président de la corporation Sherbrooke ville en santé.

«Je pense que ça va influencer la pratique. Les gens des CLSC, de la santé et des municipalités vont être beaucoup plus ouverts à démarrer des projets et pour ceux qui ne sont pas impliqués, ça peut donner un bon coup de pouce», croit-il.

De plus, dit M. Côté, les membres de la corporation Sherbrooke ville en santé auront un regard neuf sur leurs projets.

«On prévoit après le colloque rassembler au niveau régional les gens impliqués en santé pour développer davantage le concept», conclut-il.

Le président du comité organisateur du colloque, Denis Lalumière, dit pour sa part qu'il ne serait «pas surpris que ça débouche sur des échanges d'études et de professionnels» entre les pays participants.

Pour Lise Drouin-Paquette, conseillère municipale à Sherbrooke,



Lise Drouin-Paquette

ke, les projets déjà en marche ici risquent d'avoir un effet d'entraînement dans d'autres municipalités de la région.

«Sherbrooke, c'est une bonne réussite», dit-elle.

Christine Berr, médecin et directrice des services de santé et environnement à Nancy, en France, juge qu'un tel colloque «apporte beaucoup».

«Les Québécois ont une approche différente de la santé surtout au niveau communautaire. Le citoyen, ici, se situe mieux que chez nous, il peut s'exprimer... Ce dynamisme de la population, pour nous, ce ne sera pas facile d'y arriver», déclare Mme Berr.

Sonia Maria Terra Ferraz, médecin spécialiste en santé publique au Brésil, voit dans cette rencontre sherbrookoise «une opportunité pour prendre contact avec les expériences des autres villes».

A son avis, les villes du Nord et du Sud peuvent se rejoindre malgré leurs nombreuses différences.

«Villes et villages en santé, c'est une approche qui permet d'identifier des problèmes concrets», pense-t-elle.

## METEO

Montréal (PC)

Situation générale pour le Québec et la vallée de l'Outaouais émise par le Centre Météorologique du Québec et Environnement Canada à 16 h 30 hier.

La crête barométrique responsable de l'alternance de nuages et de soleil sur le sud du Québec hier fera place à une faible perturbation présentement au nord du lac Supérieur.

Cette perturbation envahira le sud-ouest de la province cet après-midi en apportant des nuages et des averses isolées. L'est du Québec connaîtra des conditions nuageuses accompagnées d'averses alors qu'un système frontal en provenance du nord traversera ces régions.

Demain, un front froid traversera le sud du Québec et ramènera des températures plus fraîches.

**Estrie:** ciel variable. 30 pour cent de probabilité d'averses en après-midi. Max. près de 13. Vents de 20 à 40 km/h. Demain: ciel variable. Min. près de 4. Max. près de 11.

**Trois-Rivières, Drummondville, La Tuque:** ciel variable avec 30 pour cent de probabilité d'averses le matin. Ensoleillé avec passages nuageux par la suite. Max. près de 15. Demain: ciel variable. Min. près de 5. Max. près de 12.

**Québec, Beauce:** nuageux avec 60 pour cent de probabilité d'averses le matin. Ciel variable par la suite. Max. près de 13. Vents de 15 à 30 km/h. Demain: nuageux avec éclaircies. Min. près de 7. Max. près de 10.

**Ottawa, Hull, Cornwall, Montréal:** ciel variable avec 30 pour cent de probabilité d'averses en après-midi. Max. près de 16. Demain: ciel variable. Min. près de 7. Max. près de 14.

**Pontiac, Gatineau et Lièvre, Laurentides:** ciel variable. 30 pour cent de probabilité d'averses. Max. près de 15. Demain: ciel variable. Min. près de 5. Max. près de 10.

**Charlevoix, Rivière-du-Loup:** nuageux avec 60 pour cent de probabilité d'averses le matin. Ciel variable par la suite. Max. près de 10. Vents de 15 à 30 km/h. Demain: nuageux avec éclaircies. Min. près de 6. Max. près de 9.

**Lac-Saint-Jean, Saguenay:** nuageux avec 60 pour cent de probabilité d'averses le matin. Ciel variable par la suite. Max. près de 10. Vents de 15 à 30 km/h. Demain: nuageux avec éclaircies. Min. près de 6. Max. près de 9.

**Réservoirs des Laurentides:** nuageux avec 60 pour cent de probabilité d'averses de neige ou de pluie le matin. Éclaircies en après-midi. Max. près de 8. Vents de 15 à 30 km/h. Demain: nuageux avec éclaircies. 30 pour cent de probabilité d'averses de neige. Min. près de 1. Max. près de 5.

**Rimouski, Matapédia, Sainte-Anne-des-Monts, parc de la Gaspésie, Gaspé, parc Forillon:** nuageux avec 60 pour cent de probabilité d'averses. Max. près de 9. Vents de 15 à 30 km/h. Demain: nuageux avec éclaircies. Min. près de 6. Max. près de 8.

**Vers le sud**

Acapulco	23	30	Bermudes	21	30
Brownsville	17	29	Daytona Beach	23	27
Guadalajara	08	25	Guadeloupe	22	29
Honolulu	22	32	Kingston	—	32
La Havane	24	32	Las Vegas	21	36
Los Angeles	19	29	Mazatlan	24	35
Merida	22	31	Mexico	08	19
Miami Beach	25	33	Myrtle Beach	09	21
Nassau	—	31	Orlando	22	28
Palm Springs	22	40	Reno	10	30
San Juan	29	32	Tampa	22	30
Trinidad	—	32	W. Palm Beach	26	31

## INDEX

Arts:	B-4
Bandes dessinées:	D-4
Décès:	C-6
Économie:	C-1
Éditorial:	A-4
Horoscope:	D-4
Petites annonces:	C-3
Sports:	D-1

## La Tribune

1950, rue Roy, Sherbrooke, Qué.,  
 Tél.: 564-5450, 511-2188

Téléphones:  
 Petites annonces: 564-0999  
 Publicité: 564-5450  
 Rédaction: 564-5454  
 Abonnements: 564-5466

Journal quotidien publié à Sherbrooke par Les Journaux Trans-Canada (1982) Inc. (division La Tribune)

**ADMINISTRATION**  
 Jean-Guy Dubuc Président et éditeur  
 Jean-Guy Farah Vice-président  
 Finances et administration

**RÉDACTION**  
 Jacques Pronovost Rédacteur en chef  
 Roch Bilodeau Chef éditorialiste-adjoint  
 Pierre-Yvon Bégin Directeur de l'information  
 Maurice Cloutier Adjoint-chef nouvelles  
 Stéphane Lavallée Chef de pupitre

**PUBLICITÉ**  
 Gilles Boisjoly Directeur  
 Yvonne Tremblay Directrice-adjointe

**PRODUCTION**  
 Alain Pelletier Directeur  
 J. Jacques Delorme Chef des opérations  
 André Roberge Coordinateur  
 Gaston Grenier Adjoint  
 Frédéric Viens Adjoint  
 Benoît Côté Chef pressier

**COMPTABILITÉ**  
 André Corriveau Contrôleur  
 Julienne Poulin Gérante du crédit

**TIRAGE**  
 Pierre Dubois Directeur  
 André Cuesteau Adjoint au directeur

**GÉRANTS DE DISTRICT**  
 Pierre-Alain Dion  
 Jacques Faucher  
 Michèle Fournier  
 Michel Lavioie  
 Serge Gaudet  
 Claude Ouellet  
 Gaston Pinard  
 Jean-Charles Poulin  
 Pierre Fournier  
 Jocelyn Godbout

**EXPÉDITION**  
 Michel Doyon Gérant  
 Édifice  
 André Jacques Responsable

**Livraison à domicile:**  
 Camélot et camélot motorisés  
 P.S. payée par le camélot \$3.43  
 Tare de vente du Québec \$28  
 Coût à l'abonné \$3.71

**Envoi de publication:**  
 Enregistrement No 1539  
 Abonnement: Au Canada, territoire immédiat, sauf endroits desservis par camélot et camélot motorisés: 1 an \$155.00, 6 mois \$81.00, 3 mois \$42.00, 1 mois \$22.00. Hors de notre territoire immédiat: 1 an \$210.00, 6 mois \$130.00, 3 mois \$65.00, 1 mois \$35.00. Aux États-Unis et autres pays: 1 an \$270.00, 6 mois \$170.00, 3 mois \$135.00, 1 mois \$55.00.

**Ces prix excluent les taxes:**  
 «La Tribune» est sociétaire de la Presse canadienne, de l'Association des quotidiens de langue française, membre de l'Association des quotidiens du Canada, affiliée à l'Audit Bureau of Circulation ABC et à l'Union internationale de la presse catholique. Sources d'informations: Presse canadienne, Presse associée, Reuter, Agence France-Presse. Le service de photos fac-similées de la Presse canadienne et les agences affiliées sont autorisées à reproduire les informations de La Tribune.

## RÉSULTATS

GAGNANTS		LOTS	
6/6	0	2 803 755.20	
5/6	6	140 187.70	
5/6	205	3 282.40	
4/6	13 586	94.90	
3/6	265 602	10.00	

Ventes totales: 18 363 401.00  
 Prochain gros lot (approx.): 6 000 000.00  
 Prochain tirage: 92-09-03

Tirage du 92-09-30		Tirage du 92-10-01		
3	8	9	11	17
23	24	32	33	34
39	41	49	51	55
58	59	63	68	70

Prochain tirage: 92-10-02

**649** Tirage du 92-09-30  
 14-35-40-43-46-47  
 Numéro complémentaire: 11

Tirage du 92-09-30	
NUMÉROS	LOTS
107050	100 000 \$
07050	1 000 \$
7050	250 \$
050	50 \$
50	10 \$
0	2 \$

**TVA, le réseau des tirages de Loto-Québec**  
 Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

## GÂCHIS: suite de UNE

bibliothèques publiques qu'en Ontario.

«À ceux qui seraient tentés de voter en faveur du OUI, le premier ministre a servi une mise en garde.

Il a rappelé que dans 26 domaines il n'y a pas eu d'accord, sauf celui de poursuivre les discussions, a-t-il ironisé. «Le chantage va continuer si vous votez OUI», a-t-il conclu.

Comme le Canada est le pays le plus décentralisé des pays industrialisés, M. Trudeau croit que l'entente constitutionnelle faisant l'objet du référendum pan-canadien ferait du Canada un pays «failli et infirme», a-t-il soutenu en conférence de presse, à l'issue de son allocution.

Il a recommandé aux journalis-

tes de faire leur travail et d'expliquer que la question référendaire ne porte pas sur l'indépendance du Québec et qu'un NON à l'entente de Charlottetown ne signifie pas un NON au Canada.

Au sujet de la décision du chef du Parti libéral, Jean Chrétien, de voter OUI à l'entente, M. Trudeau croit qu'il s'agit d'une tactique, chose qu'il n'a pas à faire puisqu'il ne fait plus de politique.

Il a redit tout le mal qu'il pensait de l'entente et a ajouté qu'il «y a peu de chances avec cet accord constitutionnel que les Canadiens conservent les programmes à frais partagés, comme l'assurance-maladie».

Il a en outre accusé le premier ministre Robert Bourassa d'avoir embrouillé les cartes en revenant sur son intention de tenir un référendum sur la souveraineté.

M. Trudeau prévoit que si le NON passe, il y aura forcément un

moratoire sur la question constitutionnelle puisque MM. Mulroney et Bourassa auront perdu leur crédibilité et qu'il leur faudra tenir des élections.

Outre les 70 journalistes, cameramen et photographes, quelque 400 personnes participaient à la soirée, dont la comédienne Louise Marleau et le chanteur Claude Dubois, le député Marcel Prudhomme, l'ancien maire d'Outremont Jérôme Choquette, le jazzman Vic Vogel, et le sénateur Jacques Hébert.

Dans un article publié dans les magazines Macleans et l'Actualité, le 21 septembre, l'ancien premier ministre Trudeau, maintenant âgé de 73 ans, accusait les gouvernements successifs au Québec d'avoir entretenu une vision mercantile du fédéralisme canadien et d'avoir exercé du chantage à l'égard du Canada anglais.

## LA QUOTIDIENNE

6 7 2 — 1 1 5 2

# RÉFÉRENDUM 92 RÉFÉRENDUM 92

## Gérin dénonce le recours au «chantage»

Des maires favorables au Non lui ont avoué leur peur de s'afficher par crainte de représailles

François GOUGEON Sherbrooke

Des maires de la région qui seraient tentés de s'impliquer dans le camp du NON en vue du référendum du 26 octobre n'oseraient le faire, de crainte de représailles des autorités gouvernementales, notamment des menaces de coupures de subventions.

L'information a été livrée hier par le député du Bloc Québécois dans Mégantic-Compton-Stanstead, François Gérin, à l'occasion de la conférence de presse portant sur la présentation de l'état-major des forces du NON dans la circonscription d'Orford. Le groupe est présidé par le maire de Coaticook, André Langevin.

Ainsi, dans le cadre d'une tournée de son comté, M. Gérin a soutenu avoir conversé avec des maires et autres élus locaux qui, tout en se montrant défavorables à l'entente de Charlottetown, ne veulent pas s'afficher publiquement car ils craignent des représailles. «J'ai été très surpris de cela... Je trouve ça absolument déplorable. Je ne peux croire qu'aujourd'hui on s'adonne à ce genre de chantage», a déclaré M. Gérin, qui n'a pas voulu dévoiler publiquement le nom des élus locaux concernés.

A tout événement, cela n'effraie aucunement le maire André Langevin, qui ne craint pas un instant d'afficher haut et fort ses couleurs, tout en précisant bien que sa démarche n'a rien de partisan. «Peu importe qu'on soit libéral, conser-

vateur, péquiste ou autre: le débat actuellement, il porte sur une entente constitutionnelle. Et si je pouvais être hésitant voilà quelques semaines, depuis hier soir, avec l'affaire Wilhelmy, je n'ai plus aucun doute sur ce que vaut ce document... Si des gens ne sont pas contents de mon implication dans le camp du NON, il viendra me voir... Mais surtout, si jamais on me menaçait de couper une subven-

tion pour ma municipalité à cause de cela (son implication dans le référendum), je serais d'une agressivité terrible», a-t-il lancé avec vigueur, appuyé en cela par la vice-présidente de son équipe, Andrée Chartrand, également conseillère municipale à Canton de Brompton.

Sus à Robert Benoit

Pour sa part, le président de l'exécutif régional du Parti québécois

de l'Estrie, Henri Bourassa, qui complète l'équipe du Comité du NON dans Orford, a carrément accusé Robert Benoit d'avoir peur de relever le défi d'un débat public sur le contenu des offres constitutionnelles. «Les gens autour de lui (de Robert Benoit) ne s'accrochent tellement pas à son option qu'il n'a pas eu le choix, même s'il est député, de se nommer lui-même pré-

sident du Comité du OUI dans Orford. Personne n'en voulait de cette présidence», a déclaré M. Bourassa.

D'autre part, en terme de campagne, et outre une assemblée publique prévue pour le 18 octobre à Coaticook, la stratégie prévoit surtout des assemblées de cuisine et de travail à petite échelle sur le terrain.

## «Je n'ai jamais fait de tordage de bras sur des maires» (Madeleine Bélanger)

Sherbrooke (FG)

«Ce n'est pas mon genre de faire de la politiquerie à la François Gérin. Je n'ai jamais fait de tordage de bras sur des maires. C'est de la foutaise!»

La députée de Mégantic-Compton, Madeleine Bélanger, interrogée avant la conférence de presse visant à présenter son équipe du Comité du OUI, hier, a énergiquement repoussé les informations livrées par son collègue au fédéral, François Gérin, à l'effet que des maires n'oseraient s'afficher pour le NON, de crainte de représailles.

«Je ne sais pas où il est allé chercher ça mais c'est bien son genre (à François Gérin)», a-t-elle déclaré, disant avoir «éclairci» les choses à

ce sujet à l'issue d'une conversation avec le maire Bertrand Dugal, d'East Angus. C'est que Mme Bélanger a elle aussi entendu la rumeur voulant que pour obtenir les 16 millions \$ requis pour le projet d'assainissement des eaux à cet endroit, M. Dugal se devait de rester neutre au cours de la campagne référendaire. «J'ai parlé à M. Dugal et c'est hors de question... Le dossier de l'assainissement n'a rien à voir avec le référendum et de toute façon, M. Dugal m'a bien dit qu'il ne s'impliquerait pas dans la campagne (référendaire)», devait-elle soumettre, disant ignorer d'où pouvait venir la rumeur.

Elle a soutenu que les maires ayant adhéré au Comité du OUI de Mégantic-Compton l'ont fait de

leur propre chef. Elle a parlé par exemple des maires de St-Sébastien, St-Romain, Lambton, Nantes et d'autres. «Ils prennent position pour le OUI de leur plein gré. Je n'ai pas fait de tordage de bras pour les avoir de mon côté. Et je n'ai pas l'intention de commencer ça», a-t-elle insisté.

Charest parmi les invités

En conférence de presse, la députée, qui préside le Comité du OUI, a présenté ses adjoints: Estelle Gobeil, Allen Martin et Léandre Gagnon, à la co-présidence. L'industriel Jasmin Morin et l'ex-maire et ex-député Claude Tessier, de même que Charles Morin pour le secteur d'East Angus, agissant à titre d'organisateur.

Le lancement officiel de la campagne du OUI, s'est faite en présence de plusieurs invités, notamment le député-ministre fédéral Jean Charest. Cela a permis à la députée de Mégantic-Compton de réaffirmer que l'entente constitutionnelle est un «bon document», qu'il permettra d'assurer l'avenir du Québec et de clore le débat constitutionnel pour se concentrer sur d'autres problèmes, notamment l'économie.

En terme de campagne, il est prévu quelques visites, dont le ministre de l'Environnement, Pierre Paradis, à East Angus. «Mais, a aussi signalé Mme Bélanger, le gros de la campagne portera sur du travail sur le terrain, comme des assemblées de cuisine.»

POUR MOI C'EST...

Oui

## Changement historique

Lors du vote référendaire du lundi 26 octobre 1992, les Canadiens auront le choix ou de créer une paix constitutionnelle en votant Oui ou d'aggraver les problèmes en votant non. C'est pas plus et c'est pas moins que ça, un point c'est tout.

En votant Oui, les Canadiens auront la chance de se libérer d'une crise constitutionnelle: si les partisans canadiens sont libérés de cette crise, ceci leur permettra enfin de s'attaquer sans délai aux grands défis réels de la croissance de l'économie et de l'emploi.

Une entente (28 août 1992, Charlottetown)

nous est soumise pour approbation ou désapprobation: il est raisonnable de dire que cette entente est le fruit de nos hommes d'états élus démocratiquement qui ont

honnêtement fourni ensemble des milliers d'heures d'efforts afin de nous soumettre spécifiquement, de bonne foi, un projet d'entente qui peut enfin nous libérer d'une crise constitutionnelle.

Il nous est permis de constater que personne n'a commis l'idiotie de prétendre qu'il s'agit d'une entente parfaite qui nous libérerait de tous les problèmes constitutionnels; il nous est permis de constater toutefois que plusieurs ont commis la sottise de crier à la trahison, à l'irréparable, à l'obscénité devant cette entente.

Nous regrettons tous que les textes juridiques reliés à l'entente ne soient pas cristallisés sur papier.

Ce regret ne peut toutefois être une bonne raison pour voter contre l'entente. Il existe une règle d'or en Droit qui nous dit de ne pas confondre un contrat avec l'écrit qui en constate les termes: le contrat c'est l'entente même entre les parties et l'écrit n'en est que la preuve.

Aux racines de tout changement historique il y a toujours un ensemble d'idées simples qui transforment les événements.

La population doit discerner, sous les idées ou discours qui livrent ces idées simples, les systèmes de valeurs.

Une simple investigation intellectuelle nous fait découvrir que dans le présent débat il y a deux systèmes de valeurs qui s'opposent:

1) le premier, qu'on peut désigner comme le système rationnel, c'est-à-dire qui appartient à la raison, c'est-à-dire qui est raisonnable, qui nous fait dire oui à quelque chose de sensé;

2) le second, qu'on peut désigner comme le système dogmatique, le système de l'idéologie, c'est-à-dire la recherche et le désir du système de l'entente idéale, l'entente parfaite ou quasi parfaite.

Mesurer en termes humains l'idéologie empêche la perception du réel et suspend l'exercice de la conscience; cette suspension donne raison à l'idée que «la peur de savoir conduit au désir d'être trompé».

Une idéologie c'est quoi? Selon un très respecté politologue, Jean-François Revel, une idéologie c'est une triple dispense: dispense intellectuelle, dispense pratique, dispense morale.

«Il est vrai qu'il est dur de vivre sans idéologie, puisque l'on se trouve alors devant une existence ne comportant que des cas particuliers dont chacun exige une connaissance de faits unique en son genre et appropriée, avec des risques d'erreurs et d'échec dans l'action.

Rien de tel pour l'idéologue qui plane au-dessus du vrai et du bien car il a décidé qu'il est lui-même la source du vrai et du bien».

Bien sûr, on verra brandir très haut certaines imperfections de l'entente; ce n'est pas parce qu'une entente est imparfaite que de ce fait elle est insensée.

J'aimerais rappeler que l'imperfection n'est pas l'inexistence. L'entente peut avoir certaines déficiences mais elle a le mérite d'exister.

L'entente idéale, elle, n'a pas de déficiences; elle possède idéologiquement le plus haut degré de perfection, j'en conviens, mais elle ne possède ni ne possèdera jamais une existence: l'entente idéale est au paradis de l'impossible.

La politique est action et non point un parcours d'une succession d'étapes assurées d'avance; il n'y a pas d'automatisme historique en politique. La politique doit être action et non point l'aggravation des problèmes: en votant non, on aggrave les problèmes, en votant Oui on passe à l'action.

À ce que je sache, nous sommes des gens d'action!

Me Pierre C. Fournier

## EN BREF

### Charest prend le tout avec un grain de sel

(FG) — Le député-ministre de Sherbrooke, Jean Charest, ne s'avoue «aucunement blessé» par les paroles de son ex-collègue et actuel chef du Bloc québécois, Lucien Bouchard, qui l'a qualifié, lors de son passage à Sherbrooke, de «vicaire» de Brian Mulroney. «Je pense que M. Bouchard a choisi le mauvais endroit pour se lancer dans ce genre d'insulte. En agissant ainsi, il fait plutôt insulte à l'intelligence des gens de l'Estrie. Car ici dans la région, les gens connaissent mon implication dans le dossier constitutionnel», a réagi M. Charest, qui sourit davantage qu'il ne se montre agacé

par les propos du chef du Bloc québécois.

Selon M. Charest, qui a laissé son nom à un rapport de commission sur la constitution, en 1990, M. Bouchard cherche ainsi à s'esquiver du débat qui lui est proposé par le Barreau du Canada. «Les gens pourront tirer leur propre conclusion... Pour ma part, je suis toujours prêt à lui faire face (à Lucien Bouchard) dans un débat pour discuter du contenu de l'entente constitutionnelle. S'il veut se défilier et choisir la voie de l'arrogance pour le faire, c'est son affaire», a conclu Jean Charest.

### L'émoi «va faire son bout de chemin»

(MF) — La députée de Saint-François et ministre des Communautés culturelles et de l'Immigration, Monique Gagnon-Tremblay, estime que l'avenir démontrera la pertinence de l'entente constitutionnelle. L'émoi entourant la publication des propos incendiaires de deux hauts fonctionnaires québécois «va faire son bout de chemin», a prédit hier la députée-ministre, lors du lancement officiel de la campagne de OUI dans son comté.

Tremblay, deux importants conseillers du premier ministre Robert Bourassa, soutiennent que le Québec s'est «écrasé» à la table constitutionnelle, dans une conversation téléphonique enregistrée à la leur insu et publiée hier.

«Mon rôle est maintenant de faire connaître le contenu de l'entente», conclut Monique Gagnon-Tremblay.

Le député de Sherbrooke, André J. Hamel, reste pour sa part convaincu que le premier ministre Bourassa «a agi pour le plus grand bénéfice du Québec».

### Le Conseil estrien de la FTQ dit Non et s'implique

Le Conseil des travailleurs et travailleuses de l'Estrie (FTQ) ne se contente pas de se prononcer pour le non, une position qui est conforme à son accord à l'endroit de la souveraineté du Québec. Il vient de décider d'aller plus loin et de s'impliquer activement dans le débat.

Dans chacune des 64 sections locales en Estrie, les 7000 travailleurs seront donc informés des arguments qui, aux yeux de la FTQ, plaident en faveur du rejet de l'entente constitutionnelle de Charlottetown.

En assemblée générale, la quarantaine de délégués présents ont en effet décidé, de manière unanime, de militer en faveur du non dans leur milieu de travail respec-

Un document d'une vingtaine de pages sera même distribué afin d'exposer les arguments de la FTQ qui dit avoir «des raisons syndicales de s'opposer à l'accord».



Les témoins du Rassemblement des jeunes pour le Non en Estrie ont l'enthousiasme au beau fixe. Dans l'ordre habituel, Frédéric Dubé, un jeune militant libéral dissident, Étienne Vézina, président de l'organisme, Patrice Pagé, de la Fédération des étudiants et étudiantes de l'Université de Sherbrooke.

## Les jeunes «intéressés» cette fois

La mobilisation facile, selon le Rassemblement des jeunes pour le Non

Sherbrooke (FG)

Contrairement à une campagne électorale, il n'est «pas difficile de mobiliser les jeunes» dans l'opération référendaire. Et cette clientèle serait, «dans une proportion de 75 pour cent» défavorable à l'accord constitutionnel du 28 août.

Les témoins du Rassemblement des jeunes pour le Non en Estrie ont l'enthousiasme au beau fixe, même s'ils reconnaissent que les

jeunes, depuis une décennie, décrochent autant de l'école que des questions politiques.

«C'est vrai, a admis hier à l'issue d'une conférence de presse le président de l'organisme, Étienne Vézina, qu'il y a une certaine apathie chez les jeunes pour la politique. Mais cette fois-ci, le débat est bien différent.»

Patrice Pagé, qui siège à la Fédération des étudiants et étudiantes de l'Université de Sherbrooke, rajoute que les jeunes montrent nettement plus d'intérêt pour le dossier référendaire que s'il s'agissait

d'une élection. «Les jeunes sont intéressés par le sujet. Ils veulent connaître le contenu de l'entente... Notre objectif pour le 26 octobre, c'est de s'assurer que le vote des jeunes va sortir», a-t-il soumis.

Ce Rassemblement des jeunes pour le Non forme une coalition pour le moins hétéroclite: on y retrouve aussi bien des libéraux que des péquistes, de jeunes intellectuels bien cravatés que de jeunes chômeurs. Bref, c'est le regroupement d'une vingtaine d'organismes aux intérêts parfois fort divergents. «Ce qui nous unit, c'est notre opposition à l'entente de Charlottetown», exprime Étienne Vézina, approuvé d'un signe de la tête par son bras-droit, Frédéric Dubé, un jeune militant libéral dissident.

Pour eux, le document du 28 août vient leur «fermer l'avenir et limiter les possibilités de croissance et de développement». Ils déplorent que «l'autre génération» ayant accouché du document n'ait pas pensé à celle des jeunes. «Ce qu'on veut dire à nos élus le 26 octobre, c'est de retourner faire leurs devoirs. Car actuellement, à leur bulletin, c'est une note de pas plus de 40 pour cent», a lancé Patrice Pagé, alors que Frédéric Dubé, sur un ton pathétique, en a appelé aux aînés et leur a demandé instantanément de «penser à la génération des jeunes».

Car pour eux, aussi bien en matière de société distincte, de réforme du Sénat, du droit de veto, de la question des pouvoirs et de tous les autres éléments, ces jeunes jugent que l'entente n'offre aucun intérêt. Et tout le long de la campagne référendaire, ils entendent le manifester clairement.

## Un accueil... froid

Si le premier ministre de l'Ontario, Bob Rae, était venu à Magog en plein été, il est probable qu'il aurait été accueilli par des centaines de personnes désireuses de le voir et d'échanger quelques mots avec lui. Il faisait cependant un froid de canard rendu presque polaire par le vent hier midi et, à part le maire Paul-René Gilbert (à droite), le député d'Orford, Robert Benoit (à gauche de Rae), ses gardes-du-corps et les journalistes, il n'y avait pas grand monde pour l'accueillir à son arrivée à l'hôtel de ville. Pas beaucoup de monde non plus rue Principale Ouest où M. Rae est entré dans quelques établissements commerciaux pour en saluer les propriétaires et les clients quand il y en avait. Partout où il est entré, il a reçu un accueil tout à la fois cordial.

UNE ENTREVUE EN PAGE B1



# Éditorial

## L'affaire Wilhelmy

Jacques PRONOVOST

Tous les Québécois connaissent maintenant l'essentiel de la discussion privée entre deux hauts fonctionnaires du gouvernement québécois, Mme Diane Wilhelmy et M. André Tremblay. Dans un langage très intimiste, les deux compagnons de travail s'épanchent sur leur perception personnelle de la qualité du travail et des décisions finales du patron, en l'occurrence Robert Bourassa. «... il en avait beaucoup de cartes. C'est parce qu'il ne les a pas jouées... En tout cas, on s'est écrasé, c'est tout». La sentence est dure, implacable, préjudiciable quand elle est connue de tous dans un moment important. Cependant, compte tenu de la proximité de ces deux personnes avec le premier ministre, de leur participation soutenue au dossier des négociations constitutionnelles et de l'éclairage différent que leurs propos apportent, ils devaient être portés à l'attention du public. Depuis leur sortie au Canada anglais alors qu'une injonction en interdisait la diffusion au Québec, il était alors plus impérieux qu'ils deviennent du domaine public pour permettre que nous puissions juger avec les mêmes informations de base, autant que possible, de tout ce qui entoure cette entente.

Il s'est passé tellement de temps et s'est dit tant de choses sur cette conversation depuis deux semaines qu'elle n'a toutefois plus l'effet-choc qu'elle aurait eue au début de la campagne référendaire. La critique sévère des collaborateurs de M. Bourassa aura des répercussions certes, mais il serait étonnant qu'elle pèse encore bien lourd dans la balance à la fin du mois. Les Québécois voteront plus sur leur conviction de la valeur de l'entente selon leurs aspirations. Pour l'instant, la conversation servira de munitions à ceux qui ont intérêt à s'en servir.

Plusieurs questions se posent à la lecture de la transcription des échanges téléphoniques. M. Bourassa s'est-il vraiment effondré? A-t-il laissé tomber toutes ces cartes d'atout? L'ensemble de la délégation québécoise a-t-elle succombé sous la pression? Ce sont des hypothèses réalistes si on porte foi au désaveu des fonctionnaires. Serait-ce seulement l'expression de la frustration de deux personnes impliquées depuis très longtemps dans le dossier. Un dossier qui leur tient tant à coeur qu'elles soient obnubilées par l'importance des buts à atteindre et qu'elles ne puissent accepter les compromis faits par leur représentant à la table? Ce serait aussi compréhensible dans la mesure où les attentes de l'entourage de M. Bourassa étaient élevées à l'image du rapport Allaire que le Parti libéral avait lui-même endossé. Chacun fera l'évaluation qui lui convient d'une conversation d'amis qui élaborent autant sur leurs états d'âme que sur une relation des faits tels qu'ils les ont vus.

Le premier ministre ne peut minimiser des tels commentaires, ses amis du OUI, bien souvent adversaires dans la recherche du consensus du 28 août, les balayer du revers de la main. Les propos de Mme Wilhelmy et M. Tremblay ont leur importance dans la campagne actuelle mais ils ne doivent pas se substituer à la substance réelle du débat: la valeur que les Québécois devront accorder ou non à l'entente, comme Québécois au sein du Canada. Quand sera passé l'effet psychologique de cette conversation où les deux hauts fonctionnaires ont exprimé qu'ils n'étaient plus solidaires de l'équipe de négociateurs, il y aura, de cette aventure, deux perdants véritables: les deux acteurs.

## Les vedettes et la politique

Guy Lafleur ne sait pas vraiment ce qu'est le droit de veto. Cela le disqualifie-t-il pour autant comme personne? Cela doit-il l'empêcher de proclamer son option politique — en faveur du Canada renouvelé dans son cas — comme citoyen ordinaire et personnalité publique d'un autre domaine que la politique?

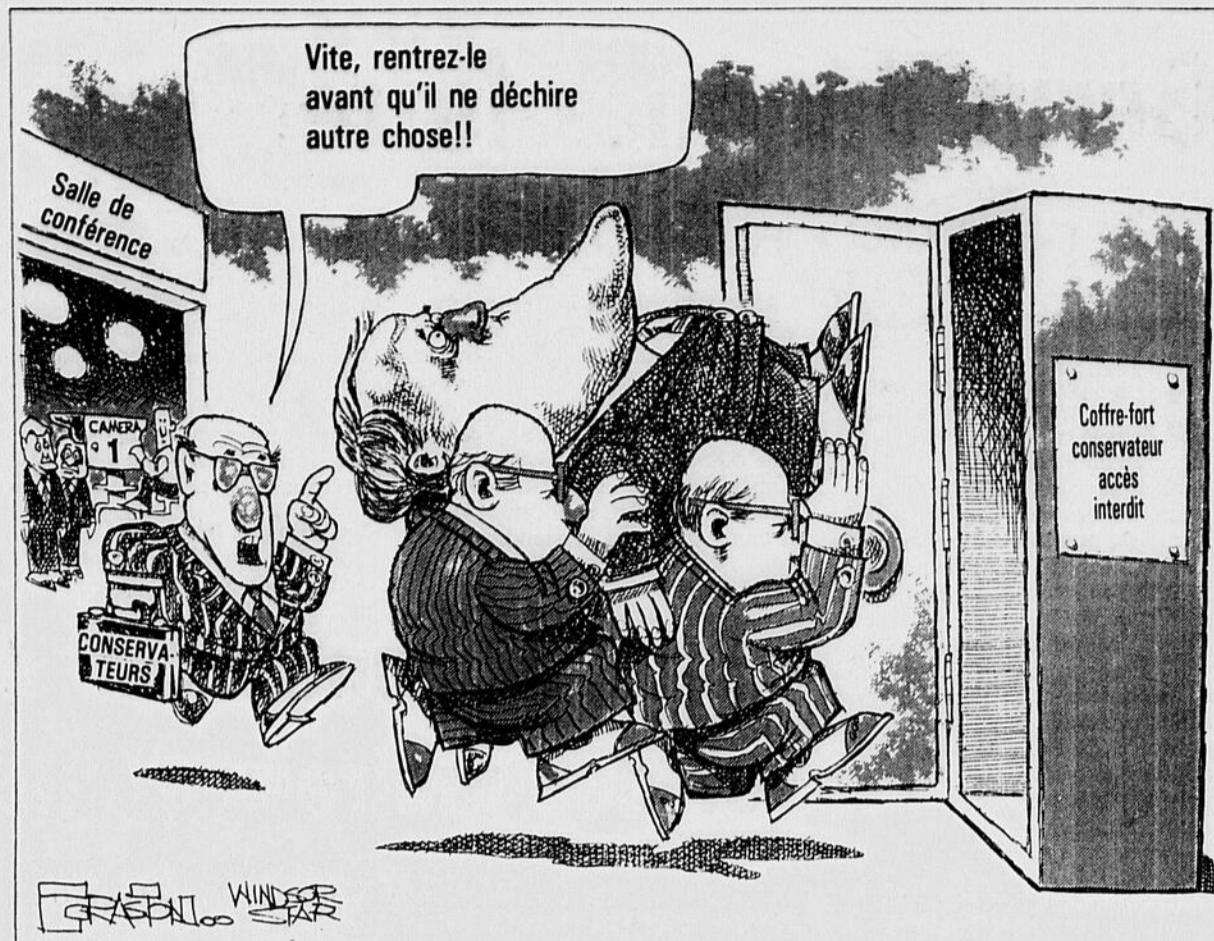
Les vedettes ont, de tout temps, été recherchées pour leur caractère d'identification, du peuple à celui qu'il adule. C'est en cette qualité surtout qu'elles adoptent une position en laquelle elles croient. Louise Dussault, la Marilyn de Radio-Canada, joue un peu le même rôle que Guy Lafleur pour les forces du NON. Avec plus de profondeur dans la réflexion, il faut l'avouer. Les partisans de la souveraineté ont d'ailleurs l'avantage des forces chez les vedettes populaires. Depuis longtemps, plusieurs artistes militent au sein du Parti Québécois et affirment haut et fort leur option. Ils en ont le droit. La visibilité qu'ils ont, leur accordé certainement un avantage sur les gens moins connus; elle ne doit pas représenter un obstacle à un libre exercice de leurs droits démocratiques. La population comprend bien qu'un artiste ou un joueur de hockey puisse ne pas connaître tous les détails d'une entente aux termes juridiques compliqués. Encore faut-il espérer qu'ils se renseignent le plus possible.

De la même façon, on ne peut reprocher au recteur de l'université de Sherbrooke, M. Aldée Cabana,

son appui au camp du OUI. Pas plus qu'on puisse le faire avec Mme Marie Malavoy, présidente du comité du NON. Ni l'un, ni l'autre ne peut cependant engager l'ensemble de sa collectivité dans sa prise de décision, mais tous deux font oeuvre utile dans la mesure de leurs convictions. C'est le cas aussi pour le Mouvement Desjardins où les administrateurs auraient demandé à M. Claude Béland de ne pas impliquer l'ensemble du réseau des caisses populaires dans une prise de position qui lui serait propre. Comment tous ces gens pourraient-ils prétendre parler pour les autres? Le cas s'applique aussi aux leaders syndicaux même s'ils se disent légitimés par les résolutions de congrès représentatifs d'une majorité mais non d'une totalité des membres.

Quelques grandes compagnies comme SNC-Lavalin, vivent encore plus directement cette dualité de pensée des Québécois avec un Guy Saint-Pierre résolument pour le OUI et un Yves Bérubé pour le NON, deux personnalités fortes, au sein d'un même conseil d'entreprise exposant des idéologies divergentes mais qui n'impliquent qu'eux-mêmes. Céline Dion avait aussi le droit de proclamer sa fierté d'être Canadienne et Québécoise. Leur refus de ce droit tient d'une forme de ségrégationnisme issu de la polarisation de deux idées politiques opposées incompatible avec notre système démocratique.

JP



TRIBUNE LIBRE

## Lettre à ma fille à propos du référendum

Chère Catherine,

Lorsque tu seras assez grande pour lire cette lettre papa sera déjà vieux: en tout cas plus vieux de 6 ou 7 ans, et encore plus lorsque tu seras toi aussi vieille pour comprendre le message que je voudrais te transmettre. Tu n'es pas encore au monde ma chère fille. Maman te porte fièrement dans son ventre et le docteur nous a dit à maman et à moi que tu viendrais au monde le 15 novembre prochain ou à peu près. On t'attend ce jour-là mais les bébés viennent au monde lorsqu'ils sont prêts. Je sais que tu seras une fille parce qu'un autre docteur a regardé dans le ventre de maman avec une espèce de caméra pour voir si tu allais bien et nous a dit que tu étais une fille. C'est pour ça que je t'appelle déjà Catherine, ma Catherine. Si tu savais comme je suis déjà fier de toi.

Je dis que je serai vieux parce que j'ai déjà 45 ans et un coeur probablement encore plus vieux. Maman elle est toute jeune et toute belle, encore plus belle dans ses rondeurs de maman pleine de toi. Maman est jeune de 37 ans.

Et c'est pleine de toi que maman ces jours-ci va cogner aux portes de beaucoup de voisins du quartier, écrit leurs noms dans un calepin afin que ces personnes puissent aller voter au référendum dans environ un mois. Et c'est cette histoire de référence qui m'a donné envie de t'écrire parce que j'ai eu tout à coup le goût de manifester et surtout de te manifester mes sentiments à cet égard. Un référendum, ma chère Catherine, c'est lorsque les monsieurs et les madames d'une communauté qui les regroupe, on les appelle des citoyens, sont invités à dire officiellement s'ils sont d'accord avec quelque chose que leur propose les monsieurs et les madames qui gouvernent. En fait, ceux qui gouvernent papa pense que c'est un peu comme des chauffeurs d'autobus: c'est eux qui conduisent l'autobus mais nous on peut décider où on veut aller en leur disant. C'est un peu ça un référendum.

De temps en temps on peut même changer de chauffeur. D'ordinaire on peut faire ça une fois à tous les quatre ans: on appelle ça une élection.

Papa, maman, Christophe, Martine et Mathieu et toutes les autres personnes vont pouvoir aller dire aux chauffeurs s'ils sont d'accord avec l'itinéraire qui leur est proposé dans quelques semaines le jour du référendum. Émilie, elle, n'a pas le droit parce qu'elle a juste 6 ans.

Pour t'expliquer un petit peu ce que je pense comprendre qu'on nous demande cette fois-ci disons qu'il y a dix ans on nous a demandé dans un référendum si on voulait changer d'autobus. Des monsieurs et des madames chauffeurs nous ont dit que l'on ferait plein d'accidents si on changeait d'autobus, que peut-être on pourrait même plus trouver d'essence pour le nouvel autobus, et que si on débarquait de l'autobus on pourrait plus embarquer même pour un petit tour. Ça fait qu'on est resté dans l'autobus même s'il était vieux et allait pas souvent où on aurait aimé aller.

Cette fois-ci l'autobus est usé à corde: les freins sont finis; la transmission (l'embrayage) fonctionne quand ça lui tente; puis le moteur prend plus d'huile que d'essence. Tu ne devineras pas ce qu'ils ont décidé de faire: un des chauffeurs (Bourassa qu'il s'appelle) a décidé avec les autres chauffeurs de repeindre l'autobus et ils veulent savoir si papa, maman et les autres passagers sont contents. Ils sont bien gentils: ils nous offrent même, pour pas qu'on soit trop fatigué, qu'à l'avenir nous autres au Québec on laisse les autres décider à

quelle place l'autobus va aller. Il y a une place à Ottawa où on discute des voyages: ça s'appelle le sénat. Avant ça, nous autres les Québécois on envoyait 24 chauffeurs sur 104 pour parler des voyages. En fait, on les choisissait pas, c'est le «boss» des chauffeurs (Mulroney qu'il s'appelle) qui les choisissait à notre place. Là on va avoir 6 sur 62, mais c'est nous autres qui allons les choisir.

Papa pense que la meilleure chose à faire c'est de changer d'autobus. Celui-là est dangereux à mort et quand on vient à bout de le partir on va juste au garage avec. Tu te souviens que je t'ai parlé tantôt de la fois qu'on nous avait demandé si on voulait changer d'autobus. Ceux qui voulaient pas qu'on change d'autobus nous avaient promis que l'autobus serait réparé. Ça fait 10 ans de ça et on n'a pas fait autre chose que décider de le repeindre.

Dans ce temps-là on avait un maudit bon chauffeur: il s'appelait René Lévesque. Si on l'avait écouté on aurait changé d'autobus. J'aimerais ça qu'il soit encore là. Mais il y en a qui nous ont fait des peurs en nous disant qu'on ferait plein d'accidents et qu'on trouverait pas d'essence. C'est vrai qu'on fait pas d'accidents: mais on fait pas de voyages non plus.

Je ne sais pas si quand tu liras ces mots on aura décidé de changer d'autobus. Mais je suis à peu près sûr d'une chose: papa lui va être débarqué du vieux autobus. Ceux qui vont rester dedans auront même plus d'argent pour en acheter un autre. C'est vrai que c'est pas dangereux pour les accidents.

Je veux que tu saches, ma chère fille, avant même que tu viennes au monde, que je t'aime. Je veux que tu t'en rappelles plus tard. Merci d'occuper mes pensées.

Jacques Ouellette  
Sherbrooke

## Référendum et salaires trop hauts

Le sort en est jeté, le Canada aura un référendum le 26 octobre. Nos canadiens ont trop souvent fait de la politique sur les chicanes de races. Le même parti qui méprisait les anglais au Québec, disait qu'on n'avait jamais notre part, méprisait autant les canadiens-français du Canada Anglais et disait que les Libéraux donnaient tout pour Québec. On a formé des deux côtés, une minorité de fanatiques bouchés des deux bouts, bons juste pour chialer qui voudraient briser le Canada en morceaux.

Le gros problème au Canada,

c'est que les syndicats sont trop puissants, ont fait monter les salaires trop vite. On n'est plus capable de vendre à l'étranger sans toujours avoir l'aide du gouvernement.

Quand un pays est rendu au point que les intérêts de la dette grugent le tiers de nos revenus et elle continue à augmenter à 10% par année, il n'est plus capable de soutenir des compagnies qui opèrent au-dessus des prix du marché. Les compagnies font banqueroutes et jettent leurs employés en chômage.

Si les membres des syndicats ont

de gros salaires, trop souvent vivent au dessus de leurs moyens, nos canadiens en général, sont surtaxés pour réussir à exporter notre production.

Si Québec se séparait les choses seraient encore pire. Les industries n'auraient plus, dans le Canada Anglais, le système des douanes pour prévenir l'entrée trop massive des produits de pays à bas salaires. Il faudrait une forte baisse des salaires quand nos gens sont endettés par dessus la tête sous les hauts salaires.

Edmond Marcotte  
Abitibi

## ANALYSE-RÉFÉRENDUM

### En Saskatchewan, les gens ont bien d'autres problèmes que le référendum

Chris Wattie REGINA (PC)

La plupart des résidents de la Saskatchewan ont bien d'autres soucis que le référendum constitutionnel.

Comme par exemple la récolte de céréales qui pourrait s'avérer désastreuse en raison d'un été pourri où, en plus de températures exécrables, on a même eu à subir des chutes de neige. Ou bien une économie qui ne parvient pas à redémarrer.

Alors que les fermiers de la Saskatchewan espèrent des cieux plus cléments et qu'on attend, dans les

villes, que réapparaissent les offres d'emploi, les militants des deux camps se sont heurtés à un mur d'indifférence depuis le début de la campagne en vue du référendum du 26 octobre.

Le leader du comité NPD fédéral du OUI, le député Lorne Nystrom, estime que la situation favorisera la ratification de l'entente de Charlottetown.

«Ce que j'entends dans ma circonscription, à travers la Saskatchewan et à travers le Canada, c'est: Pour l'amour de Dieu, réglez ça qu'on n'en parle plus», affirme M. Nystrom. «Si on obtient un Oui au

référendum, cette question quittera l'avant-scène pour se retrouver à l'arrière.»

«La vraie priorité ici c'est la récolte et la crise potentielle qui guette les fermiers.»

Par contre, la coordonnatrice du Non en Saskatchewan, Mme Trish Elliott, du Comité d'action pour le statut de la femme, dit que la situation peut bien changer.

Elle explique que le comité du Non en est à rassembler ses forces et qu'il n'a pas eu le temps ni les ressources nécessaires pour organiser une vraie campagne contre l'entente constitutionnelle.

«Notre principal problème, c'est l'argent: nous n'en avons pas», dit-elle sans ambages.

«Mais il semble y avoir une lame de fond qui se prépare contre l'entente.»

Mme Elliott croit qu'en Saskatchewan, la question primordiale sera les éléments de la réforme constitutionnelle qui permettent aux provinces de se retirer des programmes nationaux.

«S'il y a quelque chose que les gens de la Saskatchewan chérissent plus que tout, ce sont l'assurance et les autres programmes sociaux.»

Les groupes de femmes occupent un côté de la campagne du Non et dirigent une coalition de circonstance qui comprend également des autochtones et des groupes d'action sociale. Le Reform Party, qui n'est pas encore implanté en Saskatchewan, participe également de son côté à la campagne contre l'entente.

Les trois partis provinciaux appuient l'entente, mais le premier ministre Roy Romanow a dit qu'il ne jouerait pas un rôle actif dans la campagne et a promis que le comité du OUI ne serait pas dominé par les hommes politiques.

M. Nystrom, qui croit que les voteurs de la Saskatchewan ont déjà fait leur choix de principe pour l'entente, estime lui aussi que les professionnels de la politique doivent jouer un rôle effacé dans le comité du OUI.

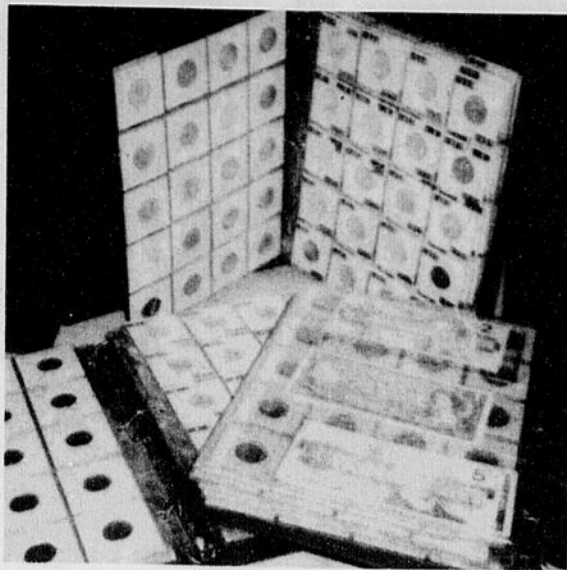
Il a dit craindre qu'en Saskatchewan, et à cet égard à travers le pays, les gens se servent du référendum comme d'un vote de protestation contre les autorités politiques.

«Nous allons tenter de mener une campagne non partisane», a déclaré M. Nystrom.

**FAITS DIVERS**

**Collection... sans proprio**

Sherbrooke — Depuis mai dernier, les enquêteurs de la Sûreté du Québec de Sherbrooke ont tenté vainement de retracer le véritable propriétaire d'une importante collection de pièces de monnaie canadienne et étrangère.



La SQ s'est retrouvée en possession de trois cartables bleus bourrés de pièces de monnaie et de coupures lors d'une perquisition chez un récidiviste notoire qui croupit présentement au pénitencier.

Dans les cartables, les pièces sont classées par année. Ainsi on peut voir des pièces de un dollar, de 0,50 \$, 0,25 \$, de 0,10 \$, 0,05 \$ et de 0,01 \$ datant du début du siècle.

Il y a également des pièces de monnaie reliées à des anniversaires de villes ou de pays.

Enfin, un grand nombre de coupures de monnaie canadienne, américaine et européenne font

également partie de la collection. Il y a des coupures de un dollar jusqu'à 100 \$.

Deux des cartables ont leur propre étui ou fourreau également de couleur bleu.

Si le vrai collectionneur et propriétaire de ces cartables se reconnaît, il est invité à entrer en communication avec la SQ de Sherbrooke (564-1212) où sur pièces justificatives ou description incontestable de la collection, on se fera un plaisir de lui rendre son bien.

**Pour vols et méfaits**

Sherbrooke — La vigilance de deux agents de sécurité, à l'emploi du Centre hospitalier Hôtel-Dieu de Sherbrooke, et l'implication de l'un d'eux qui a pris en filature des suspects, ont permis aux patrouilleurs de nuit de la Police municipale de Sherbrooke d'appréhender deux jeunes voleurs, vers 5 h 15, hier, rue Des Hêtres, à Fleurimont.

Les deux individus, en plus d'avoir volé un véhicule dans le stationnement de l'hôpital, rue Bowen, y ont commis deux vols dans des véhicules.

Un peu plus tôt, ils avaient perpétré une série de vols et de mé-

faits dans des véhicules, stationnés rue Pacifique, dans le quartier ouest.

Les véhicules appartiennent à des travailleurs de nuit de la Filature Domil.

Les suspects ont fouillé cinq véhicules. Il y a eu des dommages commis sur quatre des véhicules et autant de vols.

Le montant des dommages varie de 50 \$ à 1000 \$ et celui des vols, de 45 \$ à 450 \$.

Les jeunes arrêtés relativement à cette affaire sont âgés de 18 ans; l'un est de Sherbrooke et l'autre de Fleurimont.

**Pluie d'objets hétéroclites**

Sherbrooke — Ce n'est pas une averse de flocons mais un pluie d'objets hétéroclites qui attendait les policiers municipaux de Sherbrooke appelés à rétablir le calme, rue Saint-Jean-Baptiste, dans le quartier est de Sherbrooke, vers 2 h 30, hier.

Quand les policiers sont arrivés sur les lieux de la tempête, un individu leur a lancé des barreaux de balcon, une chaise et tout ce qui pouvait lui tomber sous la main.

L'incident qui, quelques minutes plus tôt, avait mis aux prises un individu et un couple s'est fina-

lement soldé avec l'arrestation des deux hommes, l'un pour bris de condition et l'autre pour trois bris de condition et un bris de probation.

Les manquements étaient la consommation d'alcool et de drogue, le fait d'avoir troublé la paix et de ne pas avoir eu une bonne conduite. Agés de 34 et de 31 ans, les deux individus ont été coffrés pour la balance de la nuit.

Après les voleurs et les chahuteurs, une cinquième interpellation a eu lieu au cours de la même nuit.

**Blessée quand sa voiture a heurté un poteau**

Magog - Une jeune femme a subi des blessures au visage qui ont nécessité son transport à l'Hôpital La Providence de Magog lorsque sa voiture a heurté un poteau. L'accident s'est produit vers 4 h,

hier, au coin des rues Sherbrooke et Centre.

Tout incite à croire que la victime, Mme Linda Boutin, se serait endormie au volant.

# Bourassa doit obtenir l'appui de 60% des Québécois pour sceller le débat

— Ghislain Dufour

Frédéric TREMBLAY Montréal (PC)

Selon le président du Conseil du patronat du Québec (CPQ), Ghislain Dufour, Robert Bourassa aura



besoin d'un appui populaire d'au moins 60 pour cent de la population lors du référendum du 26 octobre, pour pouvoir sceller le débat constitutionnel au Québec, faute de quoi, juge-t-il, la question demeurera entièrement ouverte.

C'est ce qu'a déclaré M. Dufour, hier, à Montréal, lors d'une conférence de presse où il a dévoilé les résultats d'un sondage indiquant que les membres corporatifs de son organisation sont largement favorables à l'accord de Charlottetown, pour la plupart parce que lassés du débat constitutionnel.

Le président du CPQ estime que

sur le plan légal, M. Bourassa n'a besoin que de 50 pour cent plus une voix, mais sur le plan politique, il lui paraît nécessaire que le premier ministre obtienne 60 pour cent.

«A moins de 60 pour cent, on n'arrêtera pas le débat. A 45-55, ça ne s'arrêtera pas. On va continuer à avoir des problèmes. Le Québec va rester très divisé», a précisé M. Dufour.

De l'avis du président du CPQ, si M. Bourassa ne parvient pas à remporter de manière décisive le référendum, l'enjeu de la prochaine campagne électorale au Québec

tournera autour de la constitution et de la souveraineté.

Ghislain Dufour a par ailleurs déjà déclaré par le passé que la limite légale minimale pour que le Québec puisse devenir souverain devrait être fixée à 66 pour cent de l'appui populaire, parce que dans ce cas, «on brise le pays, et on peut placer le Québec dans une situation économique difficile».

D'autre part, un sondage réalisé par la firme CROP pour le compte du CPQ, révèle que 70 pour cent des membres corporatifs de l'organisation patronale se disent favorables à l'accord de Charlottetown, principalement par dépit.

# Les intérêts du Québec avant les lignes de parti

— Parizeau

Norman DELISLE Drummondville (PC)

Les intérêts supérieurs du Québec doivent prévaloir au dessus des lignes de parti, a soutenu hier soir le président du Comité du Non, Jacques Parizeau, à l'hôtel de ville de Drummondville.

M. Parizeau était l'hôte de deux adversaires politiques unis derrière la bannière référendaire du Non, soit la mairesse de Drummondville Francine Ruest-Jutras, une ancienne membre de l'exécutif national du Parti québécois, et Jean-Guy Saint-Roch, député libéral dissident à l'Assemblée nationale.

«Il n'y a rien d'anormal à ce que des gens ayant des points de vue différents soient d'accord pour le Non», a déclaré M. Parizeau devant des élus municipaux lors de son passage à l'hôtel de ville.

Selon lui, un tel regroupement est possible «chaque fois que les intérêts supérieurs du Québec doivent prévaloir». Il a cité un cas dans un récent passé où une telle union a été réalisée: en 1981, lorsque l'Assemblée nationale a rejeté à la quasi-unanimité le rapatriement unilatéral de la Constitution par le gouvernement fédéral.

A ce moment, péquistes et libéraux avaient adopté une motion



Photo: PC

Le chef du Parti québécois, Jacques Parizeau, et le pressier Marc Séguin, examinent une copie de l'entente constitutionnelle dont le Comité du Non a fait imprimer deux millions d'exemplaires, pour les distribuer dans tous les foyers québécois.

condamnant le geste d'Ottawa. Seuls neuf députés libéraux s'étaient objectés, a rappelé M. Parizeau.

Le président du Comité du Non a

reconnu que le référendum du 26 octobre prochain «est un peu plus partisan».

«C'est dommage, car les propositions constitutionnelles sont inac-

ceptables pour tous, a dit M. Parizeau. La preuve, c'est que les deux principaux conseillers constitutionnels de M. Bourassa disent qu'il ne fallait pas accepter cela. Ils disent presque: On va voter Non».

M. Parizeau a rendu un hommage au député Jean-Guy Saint-Roch. «Vous donnez une leçon d'intégrité aux Québécois depuis quelques semaines», lui a-t-il dit.

M. Saint-Roch a déclaré de son côté que les gens de Drummond savent s'élever au dessus des allégeances partisans, des questions de langue et de religion. «La preuve, c'est qu'il existe à Drummondville depuis 1982 un Festival folklorique mondial, qui regroupe les gens au-delà de leurs différences.»

Quant à la mairesse de Drummondville, Francine Ruest-Jutras, elle a annoncé que les autorités municipales sauront faire preuve d'accueil si elles reçoivent des partisans du Oui, même si Mme Ruest-Jutras est clairement identifiée au clan du Non et au Parti québécois où elle a déjà occupé des fonctions de direction.

La mairesse a lancé un appel pour que «les arguments de raison prédominent sur ceux de la peur» au cours de la présente campagne référendaire.

# Beautyrest Simmons

## La qualité «Fait au Canada»



«Célébration canadienne» en exclusivité chez Eaton  
Format une place.  
l'ens. 2 pièces

# 599<sup>00</sup>

Fabrication à ressorts «Contour-flex» ensachés individuellement et exclusifs à Simmons, attrayant recouvrement damassé et sommier assorti.

- 1. Ultra ferme ou ferme luxueux. Format l'ens.
- Une place (2 pièces) 599.00
- Deux places (2 pièces) 749.00
- Grand (2 pièces) 849.00
- Très grand (3 pièces, ens. seulement 1049.00)

Matelas une place, deux places et grand aussi vendus séparément à prix avantageux Eaton.

Eaton du Carrefour de l'Estrie. Rayon des matelas, 271. Venez ou composez: 820-6311.

Lorsque vous «Achetez canadien», vous aidez à créer des emplois pour des gens comme vous!

Simmons est fier d'être l'un des partenaires d'Eaton. Grâce à l'événement «Eaton rend hommage au fabricant de chez nous», qui met en vedette nos ensembles «Célébration canadienne» Beautyrest Simmons et nos capapés-lits adaptables, Eaton a contribué jusqu'à maintenant à créer plus de 200 emplois pour les gens d'ici!

*Pat Thody*

P.S. Thody  
Président-directeur général, Simmons Canada

**Fait au Canada**  
pour créer des emplois



# EATON

Argent remis si la marchandise ne satisfait pas

Lire La Tribune n'a jamais été aussi excitant

3000 points offerts cette semaine dans

La Tribune

Si vous êtes membre du Club, entrez le code suivant: **15218973**  
Sinon, composez sans frais, le **1-800-563-8688**

CLUB Multi points

46003



Voyez nos collections aussi prestigieuses que:

Signature, Bianca, par Peter Nygard  
Simon Chang  
Steilmann  
Luhta  
Michèle Veilleux (bijoux)

Nos vêtements et accessoires automne-hiver se prêtent à toutes les occasions et à toutes les audaces.

BOUTIQUE

ARCADE PARIS

CARREFOUR DE L'ESTRIE (près de Sears)

Sherbrooke (819) 346-5003

# Le NON au référendum ne serait pas une catastrophe

Marie TISON Washington (PC)

Deux importantes firmes financières américaines, Goldman Sachs et Moody's, ont fait savoir hier qu'un NON au référendum du 26 octobre ne constituerait pas une catastrophe.

Dans une étude préparée par son département de recherche économique internationale, la firme de courtage Goldman Sachs affirme qu'une victoire du NON ne fera que ramener le pays au statu quo.

De son côté, la firme de cotation Moody's soutient que les affaires se poursuivront comme à l'habitude le matin du 27 octobre, même si c'est le NON qui l'emporte.

«Tout le cadre politique, constitutionnel et gouvernemental du Canada sera encore en place», a rappelé hier M. Bill Streeter, vice-président et responsable des cotations canadiennes à Moody's, au cours d'une entrevue téléphonique depuis son bureau de New York.

M. Streeter a cependant ajouté que la rhétorique politique entourant le référendum ces derniers jours avait beaucoup affecté les marchés financiers.

Il n'a pas voulu viser qui que ce soit, mais il a indiqué que les marchés avaient réagi à leur façon aux propos de plusieurs politiciens rapportés dans les journaux.

Le premier ministre Brian Mulroney a déclaré cette semaine qu'un



NON marquerait le début du démantèlement du Canada.

La semaine dernière, la Banque Royale a soutenu dans une étude que la séparation du Québec diminuerait le revenu annuel des Canadiens de 4000\$, mettrait 720 000

— deux firmes financières

personnes au chômage et en forcerait 1,25 million d'autres à émigrer.

## Banque Royale

M. Streeter a déclaré que l'étude de la Banque Royale soulevait des points intéressants, mais il a ajouté qu'il n'était pas sûr si l'institution avait correctement mesuré l'ampleur de ses conséquences.

Il a rappelé que la position la plus radicale adoptée par les indépendantistes québécois faisait état d'une plus grande autonomie politique, certes, mais aussi d'une union économique.

M. Streeter a cependant indiqué que le vote du 26 octobre demeurerait une étape importante dans le processus constitutionnel, et qu'un OUI aurait l'avantage de mettre fin à l'incertitude. Un NON ne ferait que la prolonger.

## Incertitude actuelle

Pour sa part, M. Ravi Bulchandani, qui a rédigé l'étude de Goldman Sachs, a affirmé hier au cours d'une entrevue téléphonique que l'incertitude actuelle pourrait bien être plus néfaste à l'économie canadienne qu'une victoire du NON le 26 octobre.

«Si le NON l'emporte, nous pourrions voir de la nervosité sur les marchés, et même un peu de volatilité, mais nous croyons que l'esprit du consensus qui règne au Canada nous amènera une sorte de stabilité politique d'ici quelque mois», a-t-il déclaré.



Robert Bourassa faisait campagne en Mauricie, hier, en compagnie du ministre Yvon Picotte et du député Maurice Richard (à droite).

# L'histoire jugera sévèrement Trudeau

— Bourassa

Pierre APRIL Trois-Rivières (PC)

Le premier ministre Robert Bourassa s'est permis, hier, de critiquer le citoyen Pierre Elliott Trudeau en soutenant que l'histoire le jugera sévèrement s'il fait échouer l'enten-

te de Charlottetown «lui qui a été chef du gouvernement canadien pendant 16 ans et qui n'a jamais réussi un tel consensus».

«Les points de vue que M. Trudeau a émis dans ses commentaires, a déclaré M. Bourassa à Trois-Rivières, sont les mêmes qu'il y a 22 ans, je suis attaqué personnellement, mais je dis que c'est normal que les différents premiers ministres et celui du Québec essaient d'avoir une balance d'avantages et d'inconvénients qui soit la plus favorable au Québec.

«Dans la mesure où ses idées ne sont pas nouvelles, a-t-il poursuivi, qu'il a combattu l'accord du lac Meech, je ne crois pas que ça change tellement. Tout ce que ça fait, c'est que peut-être certains Québécois vont trouver un peu paradoxal la coalition Jacques Parizeau et Pierre Elliott Trudeau et ils vont se dire que s'ils contre contre l'entente peut-être que ceux qui sont au centre, ce sont eux qui ont raison.»

## Affaire Wilhelmy

Contrairement à ce que la plupart des observateurs ont d'abord cru, l'affaire Wilhelmy-Tremblay qui a abouti hier par la publication de la transcription de la conversation choc interdite depuis semaines, n'a pas altéré l'allure de la campagne référendaire du président du Comité du OUI.

Dès le premier événement de la journée, une entrevue radiophonique au poste CJRP de Trois-Rivières, M. Bourassa a affirmé qu'entre les propos d'une conversation téléphonique nocturne et le texte de l'entente qui sera distribué dans tous les foyers il ne doutait pas un instant que les gens retiendraient les gains réalisés par le Québec.

Par la suite, au cours d'une rencontre avec la presse, le premier ministre a rappelé qu'il n'a jamais été contre la publication de cette conversation et a affirmé qu'il fait confiance au jugement du peuple dans cette affaire.

«C'est tout le débat du verre à moitié vide et à moitié plein», a-t-il ajouté plus tard devant un auditoire de 500 partisans à Trois-Rivières.

«On a prétendu dans cette conversation que c'était une honte nationale d'avoir cédé aux chapitres de la Cour suprême et de l'immigration, a-t-il précisé, alors qu'on a reçu exactement ce que l'on a toujours demandé.»

M. Bourassa a cependant admis que l'entente ne contient pas tout ce que le Québec a cherché à obtenir. «Par rapport à ce qu'on demandait, c'est moins», a-t-il dit.

## EN BREF

• **Le NON en avance TROIS-RIVIÈRES (PC)** — Le premier ministre Brian Mulroney a promis hier une victoire retentissante du OUI dans cette région du Québec, où ses adversaires l'emportent pour l'instant par 25 points dans les sondages.

Selon l'enquête d'opinion effectuée par la maison CROP et publiée dans Le Nouvelliste, les forces du Non ralliaient 56 pour cent des votants de la région contre 31 pour cent pour le OUI. L'échantillon dépassait les 500 personnes dans les six circonscriptions régionales.

• **Conseillers congédiés? TROIS-RIVIÈRES (PC)** — Le premier ministre Robert Bourassa n'a pas voulu dire s'il allait congédier les deux conseillers qui ont tenu des propos peu flatteurs à son endroit dans une conversation privée dont la transcription a fait les manchettes hier.

Il s'est contenté de préciser que Mme Diane Wilhelmy avait déjà, «pour des raisons de santé» démissionné de son poste de sous-ministre des Affaires intergouvernementales canadiennes.

Quant à M. André Tremblay, un conseiller constitutionnel de son gouvernement, il a précisé que son contrat se termine dans quelques semaines.

**DU JAMAIS VU!**  
**SUPER VENTE DE GARAGE SOUS LA TENTE**  
**2 JOURS SEULEMENT**  
**LES SAMEDI ET DIMANCHE**  
**3 ET 4 OCTOBRE**  
**Au 5260, BOULEVARD BOURQUE, ROCK FOREST**  
**TOUT DOIT ÊTRE VENDU!**

BALANCE DE CÉRAMIQUE <b>50¢</b> pi ca.	COUPONS DE PRÉLART <b>250\$</b> v ca.
COUPON DE TAPIS COMMERCIAL <b>399\$</b> v.ca.	PEINTURES SICO ET CHATEAU (Format de 4 litres, couleurs assorties) <b>599\$</b>

**LOT DE STORES À PRIX DÉRISOIRES!**  
**AUCUNE OFFRE RAISONNABLE NE SERA REFUSÉE**  
**CARTES VISA ET MASTER CARD ACCEPTÉES**  
**NE MANQUEZ PAS VOTRE CHANCE!**

**Chez TAPIS ROCK FOREST**  
 5260, boul. Bourque, Rock Forest

**JOPEJ**  
**SEMAINE DE L'HOMME**

**À L'ACHAT D'UN PANTALON (JOPEJ)**  
**OBTENEZ-EN UN DEUXIÈME À 50%**

**À L'ACHAT D'UN JEANS**  
 PIZERO OU GAZOLINE  
**OBTENEZ-EN UN DEUXIÈME À 50%**

**À L'ACHAT D'UN COMPLET**  
**OBTENEZ UNE CHEMISE (SÉLECTIONNÉE) GRATUITE**

D'AUTRES PROMOTIONS EN MAGASIN

**MESDAMES POUR VOUS**

**AVEC TOUT ACHAT DE 100\$ ET PLUS AU PRIX RÉGULIER**  
**OBTENEZ UN CERTIFICAT CADEAU D'UNE VALEUR DE 20\$**

**VÊTEMENTS EXCLUSIFS HOMMES ET FEMMES**

**APPLICABLE SUR VOTRE PROCHAIN ACHAT**

**JOPEJ CARREFOUR DE L'ESTRIE**

**NOUS DÉMÉNAGEONS!**  
**MAINTENANT DÉMÉNAGÉ**  
**dans des locaux plus vastes pour mieux vous servir.**

**SPÉCIAL DÉMÉNAGEMENT**  
**Portes semi-persiennes en pin**  
 24 po ou 30 po **50\$** (ferrures incluses)

**Comptoir moulé 675\$**  
 le pi linéaire

**ARMOIRES DE CUISINE «PAYEZ ET EMPORTEZ»**  
**18 000 portes d'armoires en mélamine (en inventaire)**

**Armoires modulaires**  
 Série II blanc uni  
 Exemple suggéré 11 modules  
**825\$**  
 Taxes en sus (Appareils ménagers non inclus)

**POUR LES FRANÇAIS (pré peintes) 1199\$**

**Harvey & FILS LTÉE**  
 864-7241

**NOUVELLE ADRESSE**  
 6134, boul. Bourque  
 Rock Forest 4548

**FERME BEAU VAL**

**Nos pommes sont reconnues pour leur excellent goût.**  
**Venez faire un pique-nique en famille tout en cueillant vos pommes.**

- Lobo
- McIntosh
- Empire
- Pomme à chevreuil
- Miel et jus de pommes

**Un site comme nulle part ailleurs!**  
 LE DIMANCHE 4 OCTOBRE  
 BEIGNES, HOT DOGS ET CAFÉ SUR PLACE

Ouvert tous les jours

**Route 208, Compton (819) 835-9401**